

## N° 03/24 bis

**Rapport** de la commission chargée d'examiner le préavis municipal relatif à une demande de crédit de Fr. 580'000.- pour la mise en séparatif et l'aménagement du quartier de la Renfile ainsi que l'installation de toilettes publiques aux Grandes-Forges

---

Vallorbe, le 22 mai 2024

Au Conseil communal de et à  
1337 Vallorbe

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission, composée de, Mesdames Anyse Desaulles, présidente et Irini Huber, de Messieurs Yann Nyffenegger, Léonard Oberson, Benjamin Stramke et Dimitri Baumgartner, rapporteur, s'est réunie le 13 mai 2024 au chemin de la Renfile.

MM. Stéphane Costantini, Syndic et Luigi Fiorito, Municipal étaient présents lors de la séance. La Commission les remercie d'avoir pris le temps nécessaire et de s'être déplacés sur les lieux pour la présentation détaillée du projet ainsi que les réponses et explications données à toutes les questions posées.

En préambule, il y a lieu de rappeler que dans la continuité du préavis 08/22 relatif à l'acquisition de parcelles et la création de places de stationnement au chemin de la Renfile, lequel a été accepté par le Conseil communal le 5 septembre 2022, la Municipalité a proposé d'assainir la totalité de ce quartier en procédant à sa mise en séparatif ainsi qu'à la rénovation des différents services (eau potable, électricité, gaz, multimédias). Par la même occasion, les travaux suivants seraient effectués :

- sécurisation de la sortie sur le giratoire au bas de la Grand-Rue ;
- installation d'un ascenseur depuis le bâtiment au chemin de la Renfile 2 et le parking du magasin COOP ;
- mise en place de toilettes publiques à proximité de la future place de jeux qui sera créée sur la parcelle n° 344 ;
- mise en place de toilettes publiques sur la Presqu'île, vers le Musée du fer et du chemin de fer.

Lors de cette séance, Monsieur Stéphane Costantini nous a expliqué en détail les aménagements et travaux prévus :

### **Mise en séparatif du quartier de la Renfile**

L'aménagement prochain des places de stationnement engendrera différents mouvements de terrains et adaptation du tracé des conduites existantes. Afin de profiter des synergies induites par ces travaux, il a paru sensé de procéder en même temps à la mise en séparatif des lieux ainsi qu'au renouvellement de certaines canalisations des services déjà présentes sur le site, ce d'autant que les propriétaires privés des bâtiments adjacents ont manifesté leur intention de procéder également, à leurs frais, à l'assainissement de leurs raccordements et places.

### **Sécurisation de la sortie sur le giratoire au bas de la Grand-Rue**

Cette thématique avait légitimement fait débat lors du traitement du préavis n°08/22 par le Conseil communal. La Municipalité s'était engagée à étudier plus précisément la situation et y apporter la solution la plus pragmatique possible. Une délimitation claire du trottoir sera réalisée et les piétons seront amenés à contourner un obstacle (jardinière basse) placé à l'angle du bâtiment de la Grand-Rue 9 afin de permettre aux véhicules montant le chemin de la Renfile d'avoir un meilleur engagement et une meilleure visibilité pour accéder sur la chaussée.

Monsieur Fiorito nous explique qu'actuellement, les obstacles sont testés et ont permis de constater que les piétons sont également plus attentifs aux véhicules qui remontent la rue de la Renfile :



### **Installation d'un ascenseur à la Renfile**

Tel qu'évoqué à plusieurs reprises par les Autorités, Monsieur Constantini nous rappelle que la mise à disposition de places de parc en suffisance au profit de la population et des commerces et institutions du village est une nécessité. Ces places doivent être facilement accessibles et à une distance raisonnable du centre de la localité. Grâce à l'installation d'un ascenseur entre le niveau du chemin de la Renfile et celui de la Grand-Rue via le parking extérieur du magasin COOP, ces conditions sont réunies. Monsieur Constantini nous confirme qu'il est prévu que les futures places de stationnement à la Renfile soient gratuites mais limitées dans le cadre de la durée de leurs utilisations, comme celles déjà présentes à proximité, soit 3h, comme derrière le tennis.

Le magasin COOP a également prévu de placer un parking à caddies en bas de l'ascenseur. Ascenseur qui est prévu pour 4 personnes et un caddie. Afin d'éviter au maximum les incivilités, l'ascenseur sera inaccessible de nuit, selon un horaire encore à définir, probablement après la fermeture des commerces.

### **Mise en place de toilettes publiques à la Renfile**

Le préavis n° 03/23, accepté par le Conseil communal le 28 août 2023, prévoyait la réfection des places de jeux existantes de la localité et la création d'une nouvelle à la Renfile. Les travaux sur les places existantes ont déjà débuté et ceux concernant la nouvelle place démarreront ce printemps encore. C'est justement à cet endroit que la Municipalité propose d'installer un module préfabriqué intégrant des toilettes publiques adaptées pour les personnes à mobilité réduite ainsi qu'une table à langer. Nul doute que comme sur les autres places de jeux, cet édicule sera le bienvenu.

**Mise en place de toilettes publiques sur la Presqu'île vers le Musée du fer et du chemin de fer**

Force est de constater qu'à plusieurs reprises, le manque de toilettes publiques adaptées aux lieux s'est fait ressentir sur la Presqu'île. Cet état de fait induit régulièrement des comportements inadéquats et provoque de sérieux problèmes d'hygiène dans le quartier. Souhaitant régler la situation au plus vite, la Municipalité propose au Conseil communal de valider sur le site des Grandes Forges, particulièrement apprécié par la population ainsi que les touristes de passage, la création d'une installation similaire à celle prévue à la Renfile.

En conclusion de ce qui précède, la Commission, à l'unanimité de ses membres, vous propose de voter le texte suivant :

Le Conseil communal de Vallorbe

- vu le préavis n° 03/24 de la Municipalité;
- ouï le rapport de la commission désignée pour l'étudier;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 246'000.-- pour réaliser la mise en séparatif du quartier de la Renfile et la sécurisation de la sortie sur le giratoire du bas de la Grand-Rue ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 121'000.-- pour l'installation d'un ascenseur entre le bâtiment du chemin de la Renfile 2 et le parking du magasin COOP ;
3. d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 104'000.-- pour la mise en place de toilettes publiques à la Renfile ;
4. d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 109'000.-- pour la mise en place de toilettes publiques sur la Presqu'île vers le Musée du fer et du chemin de fer;
5. de porter ces dépenses au bilan comme nouveau compte à amortir en 60 ans pour les conduites d'eau potable, en 40 ans pour les revêtements et en 30 ans pour les bâtiments (ascenseur, toilettes publiques) ;
6. de financer ces montants selon les disponibilités de la trésorerie courante et /ou via le plafond d'endettement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Au nom de la Commission

La Présidente :  
Anyse Desaulles



Le rapporteur :  
Dimitri Baumgartner

